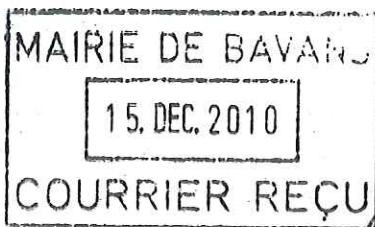


REPUBLIQUE FRANÇAISE



Décision du Maire N°65

Nos réf : CR/JD/DB/MCR

Objet : Signature de l'accord de partenariat pour le dépôt d'un container de collecte de textiles avec le Relais Est SARL

Le Maire de la Commune de Bavans – 25550

- Vu le Code Général des Collectivités et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
- Vu la délibération en date du 02 novembre 2010 (Sous-Préfecture le 24 novembre 2010) par laquelle le Conseil Municipal de Bavans (25550) a délégué à son Maire, et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article 2122-22 et dans les conditions prévues à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant que Monsieur le Maire est autorisé à fixer, dans les limites déterminées par la Conseil Municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

DECIDE

Article 1^{er} : La signature entre la Ville et le Relais Est SARL sis à Wittenheim de l'accord de partenariat pour le dépôt d'un container de collecte de textiles, à titre gracieux et pour une durée indéterminée à compter du 26/11/2010.

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune qui aura à en connaître lors de sa prochaine séance.

Expédition en sera adressée à Monsieur le Sous Préfet de Montbéliard.

Fait à Bavans le 26/11/2010



Le Maire,
[Signature]
Pierre KNEPERT



LE RELAIS EST SARL

Tél. 03 89 32 92 10 Fax 03 89 32 92 19 email lerelaisest@le-relais.net

Adresse postale : 8, rue de la Hardt 68270 Wittenheim

ENTREPRISE A BUT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Accord de partenariat pour le dépôt d'un container de collecte de textiles

Le présent accord de partenariat est conclu entre l'accueillant : *Mairie de BAVANS.....*

Représenté par : *M. R. KNEPPELT... Maire*

Et « Le Relais Est », Entreprise à But Socio-économique.

Représentée par **Romain Helle**.

1 Objet de l'accord :

Cet accord de partenariat concerne l'implantation d'un container de collecte de dons de vêtements, chaussures et accessoire par le Relais, sur le territoire de l'accueillant.

2 Engagement des parties :

Le Relais :

Certifie que le container est assuré.

S'engage à veiller à son entretien hebdomadaire ou bimensuel

L'Accueillant :

Accueillir à titre gracieux le Relais.

S'engage à ne pas déplacer le container sans l'accord du Relais.

En aucun cas le Relais ne peut être tenu responsable d'accident ou de dégât survenus lors ou à cause du déplacement du container par l'accueillant ou tout autres personnes non mandaté par le Relais.

3 Mise en place du Container :

La mise en place du container est effectuée par le Relais.

Veillez nous indiquer au verso de l'accord, l'emplacement ou vous souhaitez que l'ont fasse l'installation.

4 Réserve de propriété :

Le container implanté par le Relais et faisant l'objet de cet accord reste la propriété exclusive du Relais

En aucun cas l'accueillant ne peut revendiquer le moindre droit sur ce container.

5 Durée de l'accord :

Le présent accord de partenariat est conclu pour une durée indéterminée.

6 Résiliation du contrat :

Sur simple courrier de l'accueillant, le Relais retirera le container sous trois mois (sauf cas d'extrême urgence lié à la sécurité). Le Relais garde la possibilité de retirer le container après en avoir informé l'accueillant et sans qu'aucun dédommagement de quelque sorte ne puisse être demandé.

Fait à *Bavans.....* le *26/11/2010*

Pour l'accueillant, Mr./Mme/Mlle. *D. ERoux... Maire*

Le Relais
Romain Helle

Fonction: *1er adjointe*

Fax. 03 89 32 92 19



S.A.R.L au capital de 8000 € Siret : 393 925 078 00072 APE NAF 3832Z-TVA : FR 93 393 925 078 - R.C.S. Mulhouse B 393 925 078
CIAL Sinne : 00027259801 - URSSAF Mulhouse : 680 4803 086 180 Adresse juridique : 8 rue de la Hardt 68270 WITTENHEIM